

QUESTIONS OUVRIÈRES

TRAVAUX D'HIVER—EXTENSION DU PROGRAMME AUX TERRAINS DE PIQUE-NIQUE

L'hon. W. G. Dinsdale (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, je suis content d'annoncer que le gouvernement a prolongé jusqu'au 31 mai le programme de travaux d'hiver en ce qui a trait à l'aménagement de terrains de pique-nique et de camping. D'après les plans initiaux, le programme devait prendre fin le 30 avril. Toutes les provinces qui y participent ont été avisées de cette décision par télégramme.

Le programme, qui a entraîné des dépenses de l'ordre de 10 millions et demi de dollars au cours des quatre dernières années et qui a fourni de l'emploi pour 517,000 jours-homme, a été bien accueilli par toutes les provinces participantes qui y ont vu un apport remarquable à l'essor de notre tourisme.

LES CÉRÉALES

L'ORGE—ANNONCE DU PAIEMENT FINAL

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Les députés se souviennent que, le 13 février dernier, j'ai annoncé le paiement final sur le compte de l'avoine pour 1959-1960. Je suis maintenant en mesure d'annoncer le paiement final sur le compte de l'orge pour 1959-1960.

Le compte commun de l'orge pour l'année 1959-1960 a été fermé le 30 mars 1961. Les producteurs ont livré 94.9 millions de boisseaux d'orge à la coopérative, et l'excédant à être distribué aux producteurs s'élève à \$2,022,170.66. Voici les derniers paiements à être distribués aux producteurs à l'égard des principales catégories d'orge:

Orge six-rangs de l'Ouest canadien, n° 2	2.173
Orge six-rangs de l'Ouest canadien, n° 3	2.173
Orge six-rangs de l'Ouest canadien, n° 4	1.183
Orge deux-rangs de l'Ouest canadien, n° 2	7.123
Orge deux-rangs de l'Ouest canadien, n° 3	3.658
Orge de provende, n° 1	1.182
Orge de provende, n° 2	3.960
Orge de provende, n° 3	8.138
Orge gourd six-rangs de l'Ouest canadien, n° 3	2.173
Orge gourd deux-rangs de l'Ouest canadien, n° 3	3.658
Orge gourd de provende, n° 1	1.182
Orge gourd de provende, n° 2	3.960
Orge gourd de provende, n° 3	8.138

Les versements finals à l'égard de l'orge commencent immédiatement.

M. Hazen Argue (Assiniboïa): Vers cette époque-ci de l'année, nous nous attendons à une annonce relative aux paiements finals à l'égard des diverses céréales. Le paiement qu'on vient de nous annoncer est bien minime, presque négligeable; cela prouve que la Commission canadienne du blé a vendu l'orge à

un profit bien faible, si l'on en juge par le paiement final. Bien que les producteurs soient toujours disposés à profiter des paiements finals, il ressort de ce qu'on vient de nous annoncer que les prix touchés à l'heure actuelle pour l'orge sont inférieurs à ceux d'il y a quelques années.

ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE

DISPOSITION EN VUE DE CRÉER UN CONSEIL NATIONAL

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce) demande à déposer le bill n° C-85, intitulé loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil national de l'esthétique industrielle.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CUBA—LIGNE DE CONDUITE DU GOUVERNEMENT SUR LE MAINTIEN DES RELATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): J'aurais une question à poser au premier ministre. Vu les derniers événements qui se sont déroulés à Cuba et la déclaration qu'a faite hier le très honorable représentant à ce propos, le gouvernement a-t-il l'intention de maintenir ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a décrit mercredi, à New-York, comme étant des relations normales avec le gouvernement Castro, à Cuba?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Comme l'honorable député le sait, même si nous ne partageons pas les théories des autres pays, nous avons toujours cherché, par le passé, à entretenir avec eux des relations normales.

OTTAWA—MESURES DE SÉCURITÉ AUX BUREAUX DIPLOMATIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question découlant d'une déclaration que le très honorable premier ministre de l'Inde aurait faite hier au parlement de New-Delhi. Cette déclaration constitue en quelque sorte une critique de ce que le premier ministre de l'Inde appelle des mesures de protection insuffisantes dans les bureaux comme celui où s'est produit hier un regrettable incident à Ottawa. A cet égard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne pense-t-il pas qu'il devrait à son tour faire une déclaration en réponse à celle du premier ministre de l'Inde?